

**CAPEPS EXTERNE ET CAFEP**  
**MATERIELS CANDIDAT**  
**SESSION 2024**

| DATE       | HEURE    | INTITULÉ DE L'ÉPREUVE                                                                                                                                | MATERIELS CANDIDATS                                                                                                                                  |
|------------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11/03/2024 | 9h à 14h | 1° Epreuve écrite disciplinaire.<br>Dissertation                                                                                                     | L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. |
| 12/03/2024 | 9h à 14h | 2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.<br>Composition à partir de documents fournis<br>par le jury et d'un contexte<br>d'enseignement identifié. | L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. |

**Matériels autorisés pour toutes les épreuves:** Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, ciseaux, colle, ruban adhésif.

**Consignes concernant les copies**

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez **en aucun cas** :

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.